



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2960
25 avril 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Guerre économique Les travailleurs doivent refuser de payer



CHRISTOPHE BOURGEOIS

Véhicules d'occasion en attente d'exportation vers l'Afrique, sur le port du Havre.

Opium du peuple
Mort d'un dealer
au Vatican

Page 8

Mayotte
La catastrophe
continue

Page 5

Retraite, santé
Mauvais coups
en préparation

Pages 3, 7, 12

Leur société

- Déremboursements de soins : pour la santé des profits 3
- Overdose papale à la télévision 3
- 1^{er} mai : travailleurs de tous les pays, unissons-nous ! 3
- Protectionnisme : des dirigeants syndicaux complaisants 4
- Chômage des seniors : une aubaine pour les patrons 4
- Laboratoires pharmaceutiques : chantage au médicament 4
- Mayotte : la catastrophe continue 5
- La politique des boucs émissaires 5
- Enseignement : si l'instruction coûte cher, essayez l'ignorance 6
- Université Lyon-2 : une campagne réactionnaire 6
- Recherche : Macron en mécène du pauvre 6
- Impôt sur les hauts revenus : la supercherie de Lombard 7
- Communes : risques sans assurance 7
- Rennes - Villejean : fusillade et dégradation sociale 7
- Nouvelle-Aquitaine : engagez-vous, rengagez-vous ! 7
- Rugby : sport et argent 12
- Arrêts maladie : une campagne contre les salariés 12
- Mutuelles : les remboursements en question 12
- Dette d'Haïti : Macron fait sa commission 16

Dans le monde

- Vatican : mort d'un dealer d'opium du peuple 8
- Miracles de la technique et sorcellerie papale 8
- Abbé Pierre : "la fabrique d'un saint" 8
- Gaza : massacrés et affamés 9
- Yémen : la nouvelle guerre des États-Unis 9
- Trafic maritime : vers l'embolie ? 10
- États-Unis : l'offensive policière de Trump 10
- Sommet de la COI : pic d'hypocrisie 11
- Gouvernement et région laissent les arêtes aux petits producteurs 11
- Pacifique : sale temps pour les baleines 11

Dans les entreprises

- La Poste - Fleury-les-Aubrais 13
- McPhy - Belfort 13
- Bruit au travail 13
- 1^{er} mai férié 13
- Owens Illinois - Gard 14
- Groupe Carrefour 14
- CHU de Rennes 14
- Dans les bulletins Lutte ouvrière 14
- Perrier : après le scandale sanitaire, la catastrophe sociale ? 15
- Comme des poissons dans l'eau contaminée 15

Agenda

- Les fêtes régionales 3
- Conférence du Cercle Léon Trotsky 3

Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière à Presles 16

La guerre économique qu'ils veulent nous faire payer

Après avoir annoncé des hausses astronomiques des droits de douane pour la planète entière, Trump a décidé une pause de trois mois... sauf pour la Chine. Les commentateurs de tous les pays essaient de deviner quelle est sa stratégie, mais Trump sait-il lui-même ce qu'il veut faire ?

La guerre commerciale n'a jamais cessé. Elle est inséparable du capitalisme. Et la plus grande puissance économique mondiale a pris l'initiative de faire monter d'un cran les tensions commerciales.

Les yoyos des cours des Bourses du monde illustrent à quel point l'économie est dans le marasme. Christine Lagarde, la dirigeante de la Banque centrale européenne, reconnaît elle-même que le brouillard économique est presque total. Et il n'y a pas que la finance qui est touchée. Depuis les annonces de Trump, 70 % des exportations chinoises vers les États-Unis ont été stoppées ou annulées. Et les grands armateurs mondiaux se demandent s'ils doivent supprimer ou non des escales de leurs navires en Chine. La guerre commerciale menace de se transformer en crise économique et en recul de la production.

Tous les gouvernements du monde tentent de réagir aux mesures américaines, chacun pour le compte de ses capitalistes, et tous participent à cette aggravation de la guerre commerciale dont ils savent qu'elle peut dégénérer en affrontement armé. Et tous ont comme premier réflexe de faire payer leur propre population !

Le gouvernement français veut trouver 40 milliards d'euros.

Les travailleurs sont les premiers visés. Il va prendre dans leur poche par de nouveaux impôts ou de nouvelles taxes, et s'attaquer de nouveau aux budgets des services publics utiles à la population. C'est ce qu'il faut comprendre quand il dit qu'il va s'en prendre aux « niches fiscales » ou quand la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, dit vouloir « *supprimer ce qui est inutile* ».

Ce ne sont pas le petit boulanger ou le petit artisan qui profiteront des milliards récoltés par l'État. Eux aussi sont étranglés par les impôts et les banques, et le nombre de faillites de petites entreprises a augmenté.

Les 40 milliards que l'État veut récupérer en étranglant les classes populaires serviront à soutenir les groupes industriels de l'armement comme Thales et Dassault, de l'automobile comme Stellantis et Renault, du luxe comme LVMH et

Hermès... et les grandes banques. Si les marchés à l'international se réduisent, l'État passera lui-même des commandes à ces grandes firmes ou subventionnera leurs exportations pour compenser les droits de douane à payer. Et dans les entreprises, ces grands groupes trouveront le moyen de baisser encore les salaires et d'intensifier l'exploitation, au nom de la compétitivité.

La « défense de l'industrie française » dont parle le gouvernement n'est pas la défense des emplois des travailleurs mais celle des profits du grand patronat. Et tous les partis, du Rassemblement national à la gauche, sont complices de ce mensonge.

Le ministre de l'Économie en a appelé au « *patriotisme des patrons* ». C'est une manœuvre pour laisser croire aux travailleurs qu'ils ne sont pas les seuls à payer. En réalité, le grand patronat fera comme il le décidera et investira où bon lui semblera. Bernard Arnault, le milliardaire du luxe, patron de LVMH, a dit que, si les

accords économiques entre l'Union européenne et les États-Unis ne le satisfont pas, il investira aux États-Unis. Les patrons des groupes pharmaceutiques européens, dont le français Sanofi, ont menacé d'en faire autant si les services de santé publique n'achètent pas plus cher leurs médicaments.

Pour défendre leur droit au travail et à un salaire décent, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, c'est-à-dire sur leurs luttes collectives, sur la lutte de classe contre la grande bourgeoisie. Et ce combat

ne pourra leur garantir une vie digne que s'il est mené jusqu'au bout, jusqu'au renversement de la classe capitaliste.

La science et les techniques ne cessent de progresser. Les moyens de produire se sont encore accrus. Jamais l'humanité n'a eu autant de moyens techniques qui permettraient de satisfaire les besoins de tous. Mais il n'y a plus rien à attendre de la classe capitaliste qui les possède.

Les méthodes de Trump, sa politique imprévisible et ses retournements montrent à quel point cette classe sociale est incapable de maîtriser sa propre économie. Seuls les travailleurs de tous les pays peuvent ouvrir une perspective, s'ils renversent le pouvoir de leurs exploiters, les exproprient et organisent l'économie en planifiant la production en fonction des besoins de tous.

Nathalie Arthaud



Voitures chinoises prêtes à l'exportation.

Déremboursements de soins : pour la santé des profits

Mardi 15 avril, sur France Info, le patron du Medef Patrick Martin a proposé ses solutions pour trouver les 40 milliards d'euros manquant d'après Bayrou sur le budget, sans aucun nouveau prélèvement sur les entreprises.

C'est aux dépenses sociales qu'il veut de nouveau s'attaquer. Il propose par exemple de cibler les malades ne s'étant pas fait vacciner et de refuser de leur rembourser les soins. Ce représentant d'une classe sociale qui se gave de centaines de milliards d'euros d'argent public tous les ans prétend vouloir « responsabiliser » les patients qui abuseraient de la « gratuité ». Comme si, en plus, on allait à l'hôpital

pour le plaisir ! Au passage, cette « gratuité » n'en est pas une, car les travailleurs cotisent, et pas qu'un peu, à l'assurance maladie.

Depuis trente ans, les déremboursements de médicaments se succèdent, avec ce genre de prétexte et de morale à l'égard de la population. La Cour des comptes n'est pas en manque d'imagination lorsque, dans son rapport d'avril 2025, elle avance encore quinze propositions. Des transports

sanitaires jusqu'aux soins à l'hôpital, en passant par les médicaments et les pharmacies, tout est passé à la loupe pour dénicher des économies en restreignant les dépenses de la population et en serrant la vis aux travailleurs de la santé.

Une idée de ce rapport, qui ne fait pourtant pas partie des « propositions », a fait mouche dans les médias : différencier les remboursements de soins selon les revenus. Il s'agirait de payer les médicaments en fonction du niveau de revenu, avec un plafond en deçà duquel l'Assurance maladie rembourserait davantage. Mais, que ce soit en commençant



YVES-MARIE QUEMENER OUEST FRANCE

par les plus démunis ou par les travailleurs ayant une paye un peu plus élevée, il s'agit encore de faire payer la dette aux malades et d'épargner les capitalistes.

Pourtant, le même rapport de la Cour des comptes

constate que les prix des médicaments et les tarifs d'une partie des centres médicaux sont une vraie source de profit. En effet, Sanofi a obtenu 5,74 milliards d'euros de bénéfices net en 2024, en hausse de 7 %. Le groupe Ramsay Santé, numéro un des cliniques privées, affiche une marge de 12,2 % sur son site, même si ses bénéfices sont absorbés par les locations et les dettes auprès d'autres capitalistes. Les groupes pharmaceutiques Novartis et Roche, basés en Suisse, ont quant à eux accumulé un total de 20 milliards d'euros de bénéfices en 2024. Voilà bien des milliards qui combleraient tous les trous possibles et imaginables.

Charles Legoda

À la télévision : overdose papale

Lundi 21 avril et les jours suivants, toutes les chaînes télévisuelles d'information se sont évidemment étendues sur la nécrologie du pape, laissant une place insignifiante aux autres actualités. Elles ont été largement doublées par les chaînes nationales qui ont gavé les spectateurs de tout ce qu'elles avaient dans leurs tiroirs

concernant la vie du pape.

On ne pouvait passer d'une chaîne à l'autre sans voir les mêmes images. Finis les exploits sportifs, les séries, les jeux, les films, les documentaires ou autres informations, d'abord sur France Info, bien sûr, mais aussi France 2 et France 5, tous à genoux devant les écrans ! À croire que, comme d'habitude,

les dirigeants de toutes ces chaînes avaient dicté aux journalistes ce qu'ils devaient dire.

La France a beau s'afficher comme un État laïque (même si l'émission religieuse Le jour du Seigneur est diffusée sans interruption depuis 1948 !), l'occasion était trop belle d'afficher une prétendue unanimité de

la population autour d'un homme qui, puisqu'il était pape, était forcément paré de toutes les vertus. Et ce genre d'information est toujours une bonne occasion de jeter un voile sur les guerres, les massacres, les dictatures, les inégalités sociales et la misère qui écrasent une grande partie de l'humanité.

Marianne Lamiral

1^{er} mai : travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

Le 1^{er} mai sera l'occasion, pour tous ceux qui rejettent le nationalisme et se sentent dans le camp des travailleurs, de manifester avec des milliers d'autres travailleurs le même jour partout dans le monde.

Cette journée de lutte est un des rares symboles sans

tache qu'a légué le mouvement ouvrier, tout comme le drapeau rouge et la chanson *L'Internationale*. Dans cette période de montée guerrière, ces symboles représentent l'internationalisme ouvrier, la seule perspective politique possible pour le camp des travailleurs.

Lutte ouvrière appelle tous ses militants et ses sympathisants à participer aux rassemblements et aux manifestations qui auront lieu ce jour-là. À Paris, le cortège devrait partir à 14 heures de la place d'Italie.



Fêtes de Lutte ouvrière

Angers

Samedi 26 avril
à partir de 15 heures

Salle Aragon
1, rue Joseph-Bara
à Trélazé

à 17 h 30 : débat avec
Nathalie Arthaud

Rouen

Samedi 3 mai
de 15 heures à minuit

Palais des congrès
14, avenue Saint-Julien
à Oissel

à 18 h 30 : débat avec
Jean-Pierre Mercier

Marseille

Dimanche 18 mai
à partir de 11 heures

Parc de Valabre sur
la RD 7, entre Gardanne
et Luynes

à 14 heures : débat avec
Jean-Pierre Mercier

Cercle Léon Trotsky

Les peuples du Maghreb
face à l'impérialisme français
et à leurs propres dirigeants

Samedi 10 mai à 15 heures

Théâtre de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Protectionnisme : des dirigeants syndicaux complaisants

« Nous avons gagné la mise en place d'une cellule de crise ! » : c'est par ces mots que Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a salué la décision du ministre de l'Économie de réunir chaque semaine à Bercy les confédérations syndicales avec une brochette de ministres.

Cette « cellule de crise » entre ministres et syndicats de salariés est censée faire pendant au « conseil des entreprises » entre les mêmes ministres et les représentants patronaux. Pour Marylise Léon, de la CFDT, cette cellule devrait suivre « chaque semaine comme le lait sur le feu la situation des entreprises » confrontées aux conséquences de la guerre commerciale accélérée par Trump. Pour justifier leur participation enthousiaste à cette cellule, les dirigeantes des deux principales confédérations invoquent « les grosses inquiétudes de la part des salariés : dans les entreprises, il y a des suppressions de CDD, des missions d'intérim qui s'arrêtent, des contrats qui ne sont pas renouvelés et des plans sociaux qui continuent

avec, pour certaines entreprises, un effet d'aubaine » (Marylise Léon).

Ces inquiétudes et ces menaces sont bien réelles. Il est évident que le patronat, grand ou moins grand, va faire payer les incertitudes qui pèsent sur l'économie aux travailleurs, en renvoyant des intérimaires, en supprimant des emplois stables, en recourant au chômage partiel, en augmentant la productivité. Mais présenter comme une victoire la mise en place de cette « cellule de crise » est une arnaque. Cela revient à espérer que des ministres comme Lombard, Vautrin, Montchalin et, derrière eux, Bayrou ou Macron, prendront en compte les intérêts des travailleurs, au moment même où ces ministres se déploient sur les plateaux

de télévision pour expliquer qu'ils doivent économiser 40 milliards d'euros et que les classes populaires devront pour cela se serrer la ceinture.

Non seulement les dirigeants syndicaux ne préparent pas les travailleurs à combattre les exigences patronales que ces ministres mettent en musique, mais cette « cellule de crise » va en fait aider les patrons à faire passer leurs demandes. Ainsi, Cyril Chabanier, de la CFTC, réclame-t-il « des droits de douane ciblés, afin de favoriser le développement et la relocalisation de certaines activités stratégiques, comme l'industrie pharmaceutique ou celle de la défense », au moment précis où les grands patrons de la pharmacie menacent de produire aux États-Unis si les dirigeants européens n'acceptent pas que leurs médicaments augmentent de prix.

Quant à Sophie Binet, elle ne fait pas mieux. Elle reproche par exemple à Bernard Arnault de ne pas

« utiliser les leviers qui sont à sa disposition pour amplifier le rapport de force de la France et de l'Europe », comme si convaincre de quoi que ce soit ce milliardaire, dont la seule patrie est son coffre-fort, devait être un objectif pour les travailleurs. Elle ajoute qu'il faut « conditionner le montant

des droits de douane au niveau des normes environnementales fiscales » afin de « défendre le modèle social français et européen », comme si les travailleurs avaient quelque chose à gagner à l'instauration de droits de douane d'une sorte ou d'une autre.

Xavier Lachau

Laboratoires pharmaceutiques : chantage au médicament

Les patrons de 32 laboratoires pharmaceutiques, dont tous ceux du « Big Pharma », ont écrit le 11 avril à la présidente de la Commission européenne pour réclamer des mesures « plus favorables » sous peine de transférer ailleurs 16 milliards d'investissements prévus en Europe.

Jouant sur la concurrence USA/Europe, les patrons saisissent l'occasion offerte par la montée protectionniste pour se livrer à un chantage clair et net. Ils mettent en avant le cadre légal américain, qui leur est encore plus favorable, ainsi que l'augmentation des droits de douane annoncée par Trump, et s'en servent d'argument pour réclamer une révision de la politique des prix des médicaments en Europe, évidemment à la hausse. Mais ils voudraient aussi payer moins d'impôts, et en particulier ne pas avoir à payer la future contribution pour traiter les eaux usées dues à leur industrie et les débarrasser de leurs micropolluants.

En d'autres termes, pour les patrons des gros laboratoires, la guerre commerciale est une aubaine pour engranger plus de profits au détriment des classes populaires, directement ou par le biais des caisses publiques. Cela ne serait qu'une accentuation de ce qui se produit déjà, puisque le secteur pharmaceutique tire une bonne partie de ses profits faramineux



des systèmes publics de remboursement tels que l'Assurance maladie.

La lettre de menace vise également à faire pression sur la Commission européenne pour qu'elle recule sur un projet de législation présenté en mars. Celui-ci ramènerait de dix à huit ans la durée pendant laquelle les laboratoires peuvent vendre leurs médicaments sans concurrence et est présenté comme une réponse aux pénuries de médicaments qui faciliterait leur production. Là encore, les trusts tels que Pfizer ou Sanofi tiennent d'abord à rappeler que, pour eux, produire des biens utiles signifie d'abord pouvoir faire des profits.

Thomas Baumer

Chômage des seniors : une aubaine pour les patrons

Selon une étude réalisée par l'Unedic, à partir de 56 ans, les travailleurs au chômage ont de plus en plus de difficultés à retrouver un emploi. Si ce constat signifie une dégradation de leurs conditions de vie, le fait est une aubaine pour le patronat et le gouvernement.

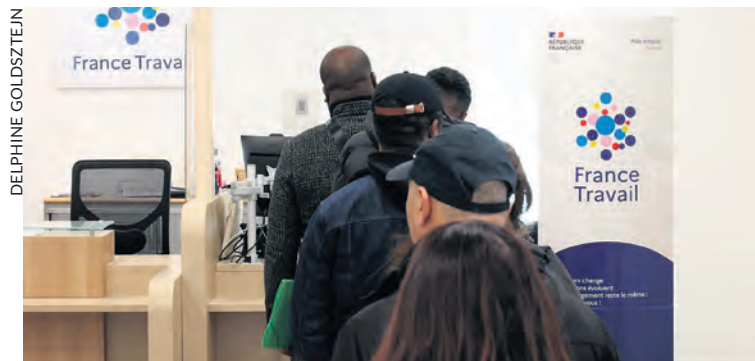
L'étude considère donc que 56 ans serait un « âge pivot ». C'est l'âge à partir duquel les travailleurs tombés au chômage ont de plus en plus de mal à se faire embaucher, notamment avec des CDI. En effet, sur les 350 000 chômeurs étudiés, 37 % de ceux de 50 ans ont retrouvé un emploi en CDI mais seulement 11 % de ceux de 61 ans.

Ainsi, plus les travailleurs approchent de l'âge

de la retraite et plus ils risquent, s'ils sont licenciés, de finir leur vie active au chômage ou au RSA. Ce phénomène ne va pas s'atténuer avec le nombre croissant des plans de licenciement et les recrutements en baisse dans les entreprises. Pour un emploi proposé, combien de chômeurs postulent ? Dans la compétition à l'embauche, l'âge fait partie des critères subjectifs de recrutement, confirme l'étude.

Il faut tout le mépris et l'hypocrisie d'un vieux loup de la politique comme François Bayrou pour oser dire, lors de son discours du 15 avril sur l'état des finances publiques, que « les Français ne travaillent pas assez », notamment les « seniors ». Parce qu'en réalité, ce chômage arrange bien patronat et gouvernement. Les patrons, face à de nombreux chômeurs, sont en position de force quand il s'agit de recruter et peuvent imposer des salaires plus faibles et des contrats plus précaires. Quant au gouvernement, il sait s'appuyer sur cette situation pour remplir son objectif de réduction des dépenses publiques. Alors que les carrières des travailleurs sont de plus en plus discontinues, réformer le système des retraites en allongeant la durée de cotisation et en décalant l'âge de départ en retraite à 64 ans est encore un moyen de réduire le montant global des pensions de retraite.

Joséphine Sina



DELPHINE GOLDSZTEIN

Mayotte : la catastrophe continue

Lundi 21 avril, Macron a donné en spectacle son profond mépris pour les classes populaires. Après quelques heures de passage à Mayotte dévastée par Chido, il a présidé de loin, dans l'avion en direction de La Réunion, un Conseil des ministres sur la future loi « de programmation pour le développement de Mayotte ».

Alors que le nombre de victimes reste inconnu, le conseiller Outre-mer du président a prévenu : « *Le bilan humain du cyclone n'est pas un sujet politique.* » En revanche, il raconte une histoire pour enfant sur la reconstruction : « *Mayotte doit être plus belle qu'avant le passage de Chido.* » Macron promet 3 milliards d'euros d'investissements en six ans, sachant que Chido a causé plus de 3,5 milliards de dégâts sur une île où le sous-investissement était chronique bien avant le cyclone. Autant dire que les 3 milliards promis, s'ils arrivent un jour, ne seront pas à la hauteur.

Le maire (LR) de Mamoudzou a souligné que « *beaucoup d'annonces ont été faites, mais... quatre mois plus tard, aucune collectivité de Mayotte n'a touché aucun euro ne serait-ce que pour le riz.* » Les dégâts laissés par le cyclone crèvent les

yeux : environ un tiers de la population, soit plus de 100 000 habitants, vit dans des logements précaires, les toitures sont arrachées et les routes effondrées, les bâches font toujours office de toit ou de fenêtre. Les centaines d'embarcations coulées ne sont pas évacuées et polluent les abords de l'archipel. Et il y a ce qui ne se voit pas : les assureurs qui rechignent à indemniser et les banques qui ne lâchent pas le fameux prêt à taux zéro annoncé à coups de trompe.

Les travailleurs du BTP, de la Santé, de l'Éducation, de la DAAF (alimentation, agriculture, forêt) manifestent pour les salaires et les droits sociaux qui leur sont déniés. Mayotte compte 37 % de chômeurs, le niveau de vie y est sept fois plus faible qu'en Métropole. Il est prévu que ce département le plus pauvre de France devienne une zone



Grève des équipes mobiles de sécurisation devant les établissements scolaires.

franche globale, avec des abattements fiscaux à 100 % pour les entreprises. Quant à la « convergence sociale » dont il est question dans le projet de loi en discussion, elle n'envisage l'alignement du smic net sur la Métropole que pour 2031 et celui du smic brut, inférieur de 440 euros, pour 2036.

Au Centre hospitalier, où il manque du personnel et où l'eau tombe à l'intérieur, le ménage a été fait rapidement pour la visite de Macron mais le personnel n'a pas voulu montrer les toilettes qui sont « dans un état catastrophique ». Devant le personnel médusé, le président s'est exclamé : « *Merci infiniment pour votre mobilisation et votre courage. Vous innovez en matière organisationnelle, bravo !* » Quant à l'épidémie

de chikungunya qui s'annonce, Sa Grandeur a laissé tomber : « *Les vaccinations commenceront dès demain* », pour les adultes majeurs avec des comorbidités.

Aux élus réunis au Conseil départemental, Macron a annoncé que, contrairement à ce qu'il leur avait promis, le nouvel aéroport ne sera pas un allongement de celui existant sur Petite-Terre mais un nouveau qui sera mis en chantier sur Grande-Terre. Il ne donne pas non plus une réponse favorable à la demande d'abrogation du titre de séjour territorialisé qui bloque sur Mayotte ceux qui en sont titulaires. Par contre, la loi en préparation prévoit la transformation du statut de Mayotte en département-région pour donner plus de leviers aux élus locaux pour gérer les fonds

européens. C'est une petite manne et quelques postes supplémentaires pour s'assurer que les notables locaux serviront bien les intérêts de l'impérialisme français.

Car Mayotte est située dans le canal du Mozambique, cette route maritime particulièrement convoitée pour permettre d'éviter la mer Rouge et pour ses richesses en hydrocarbures sur lesquelles TotalEnergies est déjà bien positionné. C'est ce qui dicte à Macron sa « *vision géostratégique* » visant à faire de l'île un « *hub logistique régional* » avec le développement du port de Longoni et une deuxième base militaire. Ce n'est pas cela qui donnera un toit, une école et un espoir à ceux qui ont tout perdu.

Charlotte Dauphin

La politique des boucs émissaires

Alors que la situation continue de se dégrader à Mayotte, les dirigeants de l'État continuent à faire des immigrés les boucs émissaires des problèmes de l'île. Macron a ainsi annoncé la mise en place d'un « mur de fer » dans la mer pour, selon ses termes, « *mieux prévenir les flux* ».



Chasse aux sans-papiers à la sortie de la barge.

Ce que Macron appelle des flux, ce sont des hommes et des femmes fuyant la guerre ou la misère qui ravagent l'Afrique des Grands Lacs, le Soudan, la Somalie, ainsi que les Comores voisines. De nouvelles victimes sont à prévoir dans ce qui est déjà un cimetière marin. Le projet de loi comprend également un objectif de 35 000 expulsions par an (contre 25 000 aujourd'hui), ce qui équivaldrait à six millions d'expulsions dans l'Hexagone ! L'État, incapable de fournir de l'eau potable et des écoles, pourra toujours réussir à s'en prendre aux plus vulnérables.

Une loi votée le 8 avril au Parlement durcit plus encore le droit du sol qui était déjà limité à Mayotte par un texte de 2018. Ce dernier prévoyait que, pour

reconnaître la nationalité française d'un enfant né à Mayotte, il fallait prouver que l'un des deux parents était légalement présent sur le territoire trois mois avant sa naissance. Désormais, il faudra que les deux parents aient été légalement sur le territoire un an avant la naissance ! Le texte de 2018 a déjà transformé des milliers de jeunes en clandestins sur leur propre territoire de naissance, réduits à demander des titres de séjour à la préfecture. Ces titres spécifiques à Mayotte ne leur permettent pas de sortir de l'île, pour trouver du travail ou continuer leurs études.

Pire encore : même ceux qui ont droit à ces titres se retrouvent bien souvent sans papiers car la préfecture est régulièrement

bloquée par des militants aux idées xénophobes, les « collectifs citoyens », agissant sous l'œil complice de la police. S'ils sont arrêtés avec un titre périmé, ces demandeurs risquent l'expulsion vers Anjouan (une autre île des Comores), où ils n'ont jamais mis les pieds ! Ce cauchemar va devenir le quotidien de milliers d'autres jeunes avec la nouvelle loi. Cela ne règlera en rien les problèmes de pauvreté et de violence qui gangrènent l'île mais créera une diversion permettant à l'État français de dévoyer la colère de la population. À Mayotte, sa politique est depuis toujours « Fort avec les faibles, faible avec les forts », et cette loi n'en est qu'une illustration de plus.

Tania Lemel



Concours de recrutement d'enseignants.

Enseignement: si l'instruction coûte cher, essayez l'ignorance

Plus augmente le nombre de ministres qui se succèdent à l'Éducation, moins il y a d'enseignants dans les classes, pourrait-on presque dire. Et la sixième ministre depuis 2022, Elisabeth Borne, ne déroge pas à la règle.

En publiant le 19 avril le décret qui réforme les concours de recrutement des enseignants dans les écoles, collèges et lycées, Borne fait mine de s'attaquer au problème du manque crucial de professeurs. Dès mars 2026, il ne sera plus nécessaire d'être titulaire d'un master 2 (bac + 5) pour se présenter aux concours de recrutement des professeurs, pour le primaire comme pour le secondaire, collèges et lycées, une simple licence (bac + 3) suffira.

Borne prétend ainsi, en accord avec Bayrou, mettre en échec ce qu'ils nomment une crise des vocations, qui serait responsable de cette situation scandaleuse que connaissent bien des élèves et bien des parents : des semaines, voire des mois sans professeur dans une ou plusieurs matières. Les statistiques de la dernière rentrée scolaire sont parlantes

puisque, dans le secondaire, des élèves se sont retrouvés avec des enseignants manquants dans près d'un établissement sur deux !

La « *priorité absolue* » à laquelle se réfère Borne ne semble pourtant pas être de « *mettre un prof devant chaque classe* », comme le promettait Macron en 2023. Ce n'est pas en ayant programmé 4 000 suppressions de postes dans le projet de budget 2025, dont plus de 3 000 dans les écoles primaires, que le problème allait se résoudre. D'autre part, prétendre que diminuer le niveau d'études exigé aux concours de recrutement permettra d'attirer les foules de candidats, c'est se moquer de tous, futurs profs, élèves et familles.

Ce ne sont pas deux années d'études supplémentaires qui dissuadent les jeunes d'exercer le métier d'enseignant, mais bien les

conditions de travail et le salaire insuffisant, en particulier les premières années. Or, la réforme de Borne promet aux jeunes lauréats au concours un salaire royal de 1 400 euros net la première année, et de 1 800 euros la deuxième, alors qu'ils devront prendre en charge, seuls, une classe à mi-temps tout en continuant obligatoirement leurs études.

Le ministère, les académies, même les établissements pourront donc continuer à recruter au petit bonheur des professeurs par petites annonces ou par le bouche à oreille, et leur proposer un malheureux contrat précaire et mal payé. Les classes surchargées, la quadrature du cercle pour remplacer les professeurs absents, l'impossibilité de scolariser correctement les enfants porteurs d'un handicap continueront. La réforme de Borne ne fait qu'entériner un choix désastreux du gouvernement, consistant à faire par tous les moyens des économies sur l'école.

Viviane Lafont

Recherche : Macron en mécène du pauvre

Depuis que Trump a lancé une offensive contre une partie du milieu universitaire américain, et que certains chercheurs y ont perdu leur emploi, le gouvernement français prétend jouer la terre d'asile. Qui peut y croire ?

« Ici en France, la recherche est une priorité, l'innovation une culture, la science un horizon sans limite », a tweeté Emmanuel Macron, concluant : « *Choisissez la France, choisissez l'Europe !* » En lisant cela, les travailleurs de la recherche publique ont dû rire jaune. Car cela fait des dizaines d'années que les budgets des laboratoires publics sont en réduction, que les emplois sont de plus en plus précaires et que le budget de l'État alloué à la recherche sert toujours plus à subventionner les grands groupes industriels et les banques.

Et puis, en France comme dans les autres pays qui peuvent se permettre d'avoir un budget de la recherche, celui-ci sert d'abord à financer celles dans lesquelles les entreprises privées ne

veulent pas investir et préfèrent que l'État le fasse. En revanche, dès qu'il y a des profits en perspective, elles se mettent au premier rang. C'est ainsi que les vaccins contre le Covid-19 ont rapporté des milliards de bénéfices aux grands groupes pharmaceutiques qui ont pu les vendre très cher en les produisant pour presque rien. Car des équipes de recherche de laboratoires publics avaient travaillé sur ce sujet pendant près de trente ans.

L'appel de Macron aux chercheurs internationaux est un dérisoire cocorico. Et si, venant des États-Unis, des chercheurs veulent tenter de travailler en France, pour la plupart, ce sera aux conditions pas toujours enviables des soutiers de la recherche.

Pierre Royan



Manifestation des enseignants-chercheurs et étudiants en mars lors du vote du budget.

Université Lyon-2 : une campagne réactionnaire

Depuis début avril, une campagne relayée par la droite, l'extrême droite, les médias du groupe Bolloré, avec le soutien de plusieurs dirigeants politiques nationaux, présente l'université de Lyon 2 comme « *gangrenée par des groupes islamogauchistes, plus islamistes que gauchistes* ».

Cette campagne s'appuie sur le cas de Fabrice Balanche, enseignant-chercheur de cette université, spécialiste de géographie politique du Moyen-Orient, dont un cours a été perturbé par une quinzaine d'étudiants masqués le traitant de « *raciste* », « *sioniste* » et de « *pro-Assad* ».

Ces étudiants, qui se veulent par ailleurs militants de la cause palestinienne, ont visé le cours de ce professeur connu en raison de ses propos islamophobes pour protester contre le refus de la présidente de l'université de leur accorder une salle lors de la rupture du jeûne du ramadan.

Il est vrai que le refus était prévisible, mais cette action, plus bête que méchante, a permis immédiatement à Fabrice Balanche, élu LR dans l'agglomération lyonnaise, de se répandre sur Cnews, Europe 1, le JDD et d'autres médias sur le thème : « *On ne peut pas survivre à Lyon-2 si on est de droite* » ou « *Lorsqu'un étudiant demande un financement pour une thèse, il faut qu'il ait un sujet woke* ». Balanche a trouvé le soutien de Laurent Wauquiez, en campagne pour la présidence

de LR, qui a dénoncé « *un double assaut de l'islamisme et de l'extrême gauche* » et réclamé « *une mission d'inspection indépendante sur les dérives préoccupantes à l'université Lyon-2* ». Blanquer et Ferry, deux anciens ministres de l'Éducation nationale, ont réclamé la démission de la présidente de l'université.

Tous ces pourfendeurs du « wokisme » et de « l'islamogauchisme » n'ont en revanche rien trouvé à redire quand, deux semaines plus tard, une vingtaine

d'individus cagoulés sont venus perturber une conférence de Pierre Stambul, porte-parole de l'Union juive française pour la paix (UJFP), une organisation juive clairement antisioniste, dans une autre université de Lyon, l'ENS lettres.

La lutte contre « l'islamogauchisme » est le prétexte à la mode pour faire taire ceux qui veulent marquer leur solidarité avec le peuple palestinien et ceux qui refusent de claironner les idées les plus réactionnaires.

Xavier Lachau

Impôts sur les hauts revenus : la supercherie de Lombard

Quelques jours avant d'en appeler au « patriotisme » des patrons, le 13 avril, le ministre de l'Économie, Lombard, a annoncé dans une interview qu'il souhaite pérenniser le taux minimal d'imposition de 20 % sur les plus hauts revenus.

« Ce signal de solidarité me semble nécessaire », a ajouté le ministre, estimant ainsi qu'il lui sera plus facile d'imposer ses 40 milliards d'économies aux classes populaires. Car

c'est bien ce qui est en jeu. La mesure dont parle Lombard est déjà en application, figurant dans le budget 2025. Cette « contribution différentielle » doit s'appliquer aux personnes dont les

revenus sont supérieurs à 250 000 euros par an pour une personne célibataire. Elle est en fait plus que symbolique, les capitalistes disposant d'une myriade de moyens pour se soustraire à l'impôt. Mais surtout, on ne peut pas mettre sur le même plan les revenus des travailleurs et ceux des capitalistes qui les exploitent.

Prétendre, comme Lombard, « mettre à contribution » les capitalistes pour les 40 milliards d'économies qui seraient nécessaires, est une supercherie complète car ces milliards leur sont en fait destinés. Il en va de même lorsque Lombard fait mine d'en appeler au « patriotisme » et à



la « solidarité » des grands patrons : ni lui ni eux n'en croient un mot. Cela fait partie de la propagande pour faire croire que des intérêts économiques communs aux exploités et aux exploités existeraient. Lombard n'est d'ailleurs pas à un mensonge près puisque,

dans la même interview, il a affirmé : « On peut tout à fait à la fois réduire les dépenses et maintenir la qualité des services. » Il semble donc qu'il n'ait pas fréquenté d'hôpital public ces dernières années...

Thomas Baumer

Communes : risques sans assurance



Breil-sur-Roya après la tempête.

Lundi 14 avril, le Premier ministre a réuni les assureurs et les élus des collectivités locales, les maires en particulier, dont beaucoup n'ont plus les moyens d'assurer les biens de leur commune.

Il en est sorti la création d'une « cellule d'accompagnement et d'orientation » pour améliorer le dialogue entre les deux parties. De quoi enterrer le problème.

Mille cinq cents communes ne seraient plus assurées, selon l'Association des maires de France, que l'assureur ait résilié le contrat, vu l'ampleur des risques, ou qu'il ait tellement augmenté les tarifs que la commune n'a plus les moyens de payer. À Breil-sur-Roya, dans les Alpes-Maritimes, dévastée par la tempête Alex en 2020, le maire a eu droit à cette phrase définitive : « Vous êtes trop à risque pour être assuré. » Même moins exposées, des communes ne peuvent assurer leur école, une piscine, une salle des fêtes, ni payer la franchise en cas de sinistre. Pour augmenter la note, les assureurs font valoir le risque social, le risque d'émeutes,

selon eux plus fréquent ces dernières années.

Pour remédier à cela, ce gouvernement n'a à proposer qu'un peu de poudre aux yeux : une révision du Code des assurances, un guide pratique pour les communes avec accompagnement des élus.

On peut douter que les sociétés d'assurance, qui comptent parmi les plus gros acteurs financiers, se laissent prendre aux promesses gouvernementales sans contrepartie. Quant à la menace de créer une loi pour les y contraindre, comme l'a dit le ministre de l'Aménagement du territoire, François Rebsamen, elle ne peut que les laisser de marbre. Ce qui ne sera pas le cas des maires, surtout dans les communes modestes, ni de la population : la facture est pour eux.

Sylvie Maréchal

Rennes – Villejean : fusillade et dégradation sociale

Jeudi 17 avril a eu lieu une fusillade dans le quartier populaire de Villejean à Rennes.

Sur fond de guerre de territoire pour un point de deal, quatre hommes âgés de 20 à 24 ans ont d'abord percuté un jeune homme de 20 ans avant de pénétrer dans un restaurant Subway et de tirer en rafale sur trois autres jeunes, qui ont été blessés devant des clients paniqués.

L'affaire faisait suite à des coups de feu tirés les 14 et 15 avril et à une vidéo publiée sur Internet dans laquelle on voit des dealers menacer d'autres vendeurs au milieu des

habitants. Samedi 19 avril, une centaine d'habitants du quartier se sont regroupés et ont constitué une chaîne humaine contre la violence. Villejean compte beaucoup de mères vivant seules avec leurs enfants, et l'une d'elles explique que les écoles n'emmenent plus ceux-ci à la bibliothèque de peur d'un accident. Les mères n'osent plus se retrouver sur la dalle pour parler entre elles pendant que leurs enfants jouent.

Si des manifestants réclament le retour d'une

police de proximité, d'autres doutent que cela soit la solution et déplorent l'abandon des quartiers. Un comité populaire d'entraide et de solidarité s'est mis en place pour tenter de réinvestir la dalle en établissant une permanence. Certains se souviennent que l'Association des résidents de Villejean a pu dans les années 1975-1980 mobiliser jusqu'à 500 personnes lorsqu'il y avait des problèmes, par exemple de mal-logement.

Cela serait aussi nécessaire aujourd'hui, face à la misère économique et sociale qui pourrait la société.

Correspondant LO

Nouvelle-Aquitaine : engagez-vous, rengagez-vous !

Partout en France, l'armée compte sur le patronat pour l'aider à recruter de la chair à canon et multiplie les conventions avec les entreprises.

Jeudi 17 avril, à Brive-la-Gaillarde, l'armée a signé un contrat avec le Medef, la CPME (petites et moyennes entreprises) et la Chambre de commerce et d'industrie pour trouver des réservistes !

Le but est de doubler les effectifs pour atteindre 160 000 réservistes opé-

rationnels sur le plan national d'ici 2030. En Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est d'arriver à 6 750 réservistes. En Corrèze, le ministère table sur 430 réservistes dans cinq ans.

Le patronat local a tout intérêt à servir de sergent recruteur puisqu'on lui promet de « faciliter l'accès

des entreprises locales aux marchés du ministère des Armées ». L'augmentation du budget militaire en vue d'une préparation à une future guerre rapporte déjà et va rapporter de plus en plus aux capitalistes français. Comme si la population n'avait pas besoin d'écoles, d'hôpitaux et de médecins plutôt que de Rafale, de chars d'assaut et de militaires !

Correspondant LO

Vatican : mort d'un dealer d'opium du peuple

Il peut paraître hallucinant qu'au 21^e siècle, alors que l'humanité maîtrise les satellites, la fibre optique et les réseaux sociaux, ces moyens techniques performants servent à relayer les discours et les prêches du chef de l'Église catholique dont la mort est pleurée par quelque 1,3 milliard de fidèles dans le monde.

Depuis presque 2 000 ans, avec des crises, des schismes et surtout de multiples mises à jour de sa doctrine, au gré des transformations de la société, l'Église catholique s'est montrée capable de maintenir son appareil et d'étendre son influence sur des centaines de millions de personnes sur tous les continents.

L'une des fonctions des papes qui se succèdent à Rome est d'incarner les vertus supposées de la foi chrétienne, de sembler se préoccuper des pauvres et des orphelins, des migrants qui meurent dans la Méditerranée comme du curé de Gaza soumis aux bombes de l'armée israélienne,

d'admettre le divorce et l'homosexualité après les avoir réprouvés et combattus.

Dotée d'une grande capacité d'adaptation, dégainant au bon moment le pardon et l'autoabsolution, l'Église catholique sait faire oublier les horreurs qu'elle a perpétrées quelques temps auparavant. Ainsi, elle a mis trois cents ans pour réhabiliter Galilée qui affirmait que la Terre tourne autour du soleil et plusieurs siècles pour s'excuser des crimes commis par les Chrétiens contre les Juifs.

Sur le fond, la force de l'Église catholique, comme celle de toutes les religions, est d'offrir une réponse,

simple sinon simpliste, aux angoisses en apparence sans solution dans lesquelles la folie de la société plonge des milliards d'êtres humains. Et elle le fait en s'appuyant sur des siècles de traditions bien rodées et le poids des relations sociales. Marx, qui militait pour que les prolétaires, la classe sociale qui produit tout, se révoltent et remplacent le capitalisme par une organisation communiste de toute la société, écrivait en 1842 : « La religion est, d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle. Elle est l'opium du peuple. » Dans un monde où les inégalités et les injustices les plus criantes ne cessent de se développer, la religion continue d'avoir cette fonction essentielle et en tire sa permanence. Elle ne la perdra pas tant que durera l'oppression.

Napoléon, qui a rétabli le pouvoir de l'Église catholique après la période de la Révolution française qui l'avait combattue, avait formulé la même idée avec une tout autre conclusion. Pour lui, « l'inégalité des fortunes ne peut exister sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence, s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : Dieu le veut ainsi. »

S'il fallait une preuve que l'Église catholique, et son chef, conservent un rôle irremplaçable pour maintenir l'ordre et prêcher la résignation aux exploités, il suffit de regarder comment les Trump, Poutine, Milei, Macron et autres fauteurs de guerre, réactionnaires et exploités qui dirigent le monde, se précipitent pour rendre hommage au pape décédé. C'est peut-être cette



alliance toujours renouvelée du sabre et du goupillon, des dieux et des riches, qui finira par faire perdre la foi en l'Église, la papauté et tout le fatras qui leur est associé.

Xavier Lachau



Miracles de la technique et sorcellerie papale

« L'année dernière, avec Natalia, nous avons été à Lourdes. Quelle grossièreté, quelle impudence, quelle vilénie ! Un bazar aux miracles, un comptoir commercial de grâces divines. La grotte elle-même fait une impression misérable. C'est naturellement là le calcul psychologique des prêtres : ne pas effrayer les petites gens par les grandes

dimensions de l'entreprise commerciale : les petites gens craignent une vitrine trop magnifique. En même temps ce sont les plus fidèles et les plus avantageux acheteurs.

Mais le meilleur de tout, c'est cette bénédiction du pape, transmise à Lourdes... par la radio. Pauvres miracles évangéliques, à côté du téléphone sans fil !... Et

que peut-il y avoir de plus absurde et de plus repoussant que cette combinaison de l'orgueilleuse technique avec la sorcellerie du super-druide de Rome ! En vérité la pensée humaine est embourbée dans ses propres excréments. »

Trotsky,
Journal d'exil,
à la date du 29 avril 1935

Abbé Pierre : "la fabrique d'un saint"

En 2007, à la mort de l'abbé Pierre, les milieux et publications catholiques posaient la question de sa béatification.

L'abbé n'était-il pas un témoin vivant de la foi, un bienfaiteur des pauvres, un combattant dévoué de la fraternité et de la charité, la personnalité la plus aimée des Français, le sujet d'un film et d'innombrables articles, livres, émissions hagiographiques ?

Tout président se sentait tenu de lui rendre périodiquement visite, tout personnage en vue d'être photographié à ses côtés. Pour ficeler la sainteté, il n'aurait manqué qu'un

miracle certifié et un coup de pouce du Pape. Hélas, après quelques années, un coin du suaire s'est levé et la justice a eu à connaître des plaintes de nombreuses femmes ayant subi les agressions de l'abbé, depuis ses pénitentes jusqu'à ses infirmières. Puis, de plainte en plainte, on a su que ses proches, ceux qui faisaient fonctionner son association devenue une véritable institution, ne pouvaient ignorer son comportement, et donc le couvraient en toute

connaissance de cause.

Deux journalistes qui ont voulu en avoir le cœur net sont allées consulter les archives, y compris celles du Vatican. Il ressort de leur livre *Abbé Pierre, la fabrique d'un saint*, paru le 17 avril, que non seulement le Vatican était parfaitement au courant (depuis 1955 !) mais que, tout en gardant le secret, il en avait averti le clergé français. Il apparaît aussi que l'abbé était, à vrai dire comme nombre de catholiques de sa génération, non seulement un pétainiste mais un antisémite bon teint. En outre l'abbé était

personnellement et sans aucun contrôle une bonne partie des fonds collectés par son association. Pour ses œuvres, disait-il... œuvres de chair, peut-être.

Le Vatican a rapidement refermé ses archives, le clergé français n'a pas ouvert les siennes et tout ce petit monde continue à vouloir laver son linge sale en famille. L'Église, mais aussi la République, ses médias et tous les débiteurs de conformisme social ont les héros qu'ils méritent ou plutôt qu'ils fabriquent à l'usage du bon peuple.

Paul Galois



Dès 1955, un premier film hagiographique sur l'abbé Pierre.

Gaza : les Palestiniens massacrés et affamés

Dimanche 20 avril, les résultats de l'enquête interne ouverte par l'armée israélienne suite à la mort de 15 secouristes palestiniens ont été rendus publics. Sans surprise, celle-ci réfute l'accusation d'avoir voulu assassiner certains de ces secouristes, mais elle doit tout de même reconnaître « une erreur », précisant qu'un officier sera suspendu.

Tout montre pourtant bien qu'il s'agissait d'une exécution menée en toute connaissance de cause. Les secouristes palestiniens ont été tués le 23 mars près de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, alors qu'ils circulaient à bord de leurs ambulances. Celles-ci étaient parfaitement identifiables, comme l'a prouvé une vidéo récupérée sur le téléphone portable d'une des victimes, contredisant une première version israélienne. Enfin, les corps des secouristes ont été retrouvés plusieurs jours après la fusillade, enterrés dans le sable, dans ce que le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a qualifié de « fosse commune ».

Cet épisode ne fait qu'illustrer, parmi bien d'autres, la réalité du massacre auquel depuis 18 mois, l'armée israélienne se livre cyniquement dans la bande de Gaza, et qui a fait plus de 50 000 morts. Depuis la fin de la trêve, le 18 mars, elle multiplie les bombardements, jour et nuit, visant les quelques habitations non encore détruites,

des campements, des écoles accueillant des réfugiés...

Les autorités israéliennes ont commencé à constituer des « zones tampon », aux frontières de Gaza, expulsant leurs habitants. On estime à 250 000 le nombre des Palestiniens contraints d'évacuer Rafah et ses environs depuis la reprise de la guerre. Le porte-parole de l'armée israélienne a déclaré, lundi 21 avril, qu'une zone tampon, vidée de tous ses habitants, serait créée dans le sud de Gaza, depuis la frontière égyptienne jusqu'à la périphérie de Khan Younès – soit plus de cinq kilomètres – incluant donc toute la ville de Rafah.

Conséquence du blocus israélien sur l'aide humanitaire qui, depuis le 2 mars, ne peut plus rentrer dans Gaza, la famine s'aggrave et l'aide humanitaire est « menacée d'un effondrement total », d'après un communiqué commun de douze ONG. En dépit de cette situation dramatique, le gouvernement israélien vient de recevoir l'apui du nouvel ambassadeur



Les Palestiniens contraints de quitter Khan Younès.

américain nommé à Jérusalem, Mike Huckabee. « Nous appelons le Hamas à signer un accord, afin que l'aide humanitaire puisse entrer dans Gaza pour ceux qui en ont désespérément besoin », a-t-il déclaré.

Fort du soutien américain, Netanyahu affiche plus que jamais sa volonté de poursuivre la guerre « jusqu'à la destruction du Hamas ». Contesté par une partie de la population israélienne qui lui reproche de sacrifier les otages – 58 sont toujours retenus à Gaza par le Hamas, dont 35 seraient

morts – le Premier ministre israélien a besoin, pour se maintenir au pouvoir, du soutien de l'extrême droite. L'un de ses représentants au gouvernement, le ministre des Finances, Bezalel Smotrich, n'hésite pas à déclarer : « Le retour des otages n'est pas l'objectif le plus important », et multiplie les appels à réoccuper totalement Gaza.

Face à ce camp des partisans de la guerre et de la colonisation, des milliers d'Israéliens continuent de se faire entendre en manifestant tous les samedis. Des réservistes n'hésitent pas à

rendre public leur refus de continuer une guerre dont on ne voit pas la fin, et certains dénoncent le massacre de Palestiniens innocents. C'est de ce côté que se situe l'espoir. Il ne sera pas possible de sortir de l'impasse actuelle sans remettre en cause les politiques qui y ont conduit. Car Netanyahu ne fait que poursuivre en les aggravant, celles qu'ont menées ses prédécesseurs à la tête de l'État israélien depuis 1948, fondées sur la négation totale des droits des Palestiniens et leur oppression.

Marc Rémy

Yémen : la nouvelle guerre des États-Unis

Dimanche 20 avril, des bombardements américains sur un marché populaire situé en plein centre de Sanaa, la capitale du Yémen, ont fait douze morts et trente blessés. Ils auraient également visé la province de Marib, dans le centre du pays, le port d'Hodeida, dans l'Ouest, et la ville de Saada.

Depuis le 15 mars, les États-Unis multiplient les attaques contre les Houthis, au pouvoir dans la plus grande partie du Yémen depuis plus de dix ans. Les 17 et 18 avril, l'armée américaine aurait détruit le port de Ras Issa, un port pétrolier sur la mer Rouge, faisant 80 morts et 150 blessés. Le porte-parole du ministère de la Santé de l'administration houthi, Anees Alasbahi, a annoncé à l'AFP que depuis un mois, près de 200 personnes ont été tuées dans des bombardements américains.

Les Houthis, dont le nom dérive de celui de leur

fondateur, se sont développés en s'appuyant sur la minorité zaydite, proche de l'Islam chiite. Partis d'une région du nord du Yémen, ils se sont opposés au pouvoir dictatorial et corrompu du président Saleh, soutenus par les États-Unis, et leur alliée dans la région, l'Arabie saoudite. Ils sont finalement parvenus au pouvoir à la faveur du Printemps arabe en 2011. Ils s'y maintiennent depuis, malgré les dix années de la guerre menée à partir de 2015 par le pouvoir saoudien pour les en déloger.

Le fait de défier ainsi un allié des États-Unis serait

une raison suffisante pour les dirigeants impérialistes de s'en prendre aux Houthis. Mais, de plus, depuis le début de la guerre menée par Netanyahu contre Gaza, les Houthis mènent des attaques contre les navires israéliens et américains en mer Rouge pour affirmer leur soutien aux Palestiniens, ce qui perturbe le commerce international. Et surtout, ils sont soutenus et armés, au moins en partie, par le régime iranien que les dirigeants impérialistes voudraient affaiblir. Ce n'est pas un hasard si l'offensive américaine contre le port de Ras Issa est survenue peu avant les pourparlers indirects du 19 avril tenus en Italie entre les États-Unis et l'Iran. Les bombardements américains contre le Yémen sont ainsi autant de menaces adressées

au pouvoir iranien. Trump menace ouvertement d'une intervention des États-Unis au Moyen-Orient, visant l'Iran et tous ceux qu'ils considèrent comme des trouble-fête, des Palestiniens aux Houthis.

C'est une catastrophe de

plus qui s'abat sur le peuple yéménite, qui paie déjà par la famine et d'innombrables destructions les dix années de guerre menées par l'Arabie saoudite, et le prix de la domination impérialiste sur le Moyen-Orient.

Aline Retesse



Sanaa bombardé.

Trafic maritime : vers l'embolie ?

La guerre commerciale que Trump a déclarée au monde entier, en tout premier lieu à la Chine, et ses déclarations aussi fracassantes que variables ont des conséquences sur l'économie réelle.

Ainsi, la menace du président américain d'augmenter, à terme, les taxes sur les importations chinoises avait été suivie d'une ruée des importateurs américains, soucieux de faire des stocks avant la date butoir. Puis, le 11 avril, l'application, officielle sinon effective, de cette taxe de 145 %, avait conduit, à l'inverse, à une cascade d'annulations de commandes de conteneurs remplis de marchandises chinoises.

Au mois de mars Trump menaçait de faire payer 1,5 million de dollars à chaque passage dans un port américain d'un navire construit en Chine, y ayant fait escale, transportant des marchandises chinoises ou affrété par une compagnie chinoise. Le 17 avril, ses services ont averti que cette taxe serait applicable à dater du 14 octobre. Elle serait réduite à 120 dollars

par conteneur, soit 2,5 millions de dollars pour les plus gros navires, quel que soit le nombre d'escales, pour cinq voyages par an. Une taxe similaire serait en outre appliquée à tous les transports de véhicules, quelle que soit leur provenance et à tous les méthaniers. Ces mesures visent directement les industriels chinois, japonais et allemands, les chantiers navals chinois, les armateurs qui se fournissent en Chine, c'est-à-dire quasiment tous. De nombreuses exemptions sont prévues, dont la plus importante est que tout armateur faisant construire un navire aux États-Unis sera exempté pendant trois ans de cette taxe portuaire.

En trois mois, ces annonces erratiques et contradictoires ont perturbé le monde des armateurs. Des annulations succèdent aux demandes de réservation

de conteneurs, des navires à moitié remplis attendent à l'entrée de ports embouteillés, des conteneurs vides s'amoncellent d'un côté de l'océan et manquent désespérément de l'autre, des équipages attendent à l'ancre et des navires sont bloqués faute de marins. Les prix du transport, de port, du fret, des assurances et même celui des actions du secteur maritime varient au gré des déclarations présidentielles.

Cette panique maritime

ressemble à celle qui prévalait lors de la crise du Covid, de la reprise des opérations début 2022 et aux débuts de thrombose consécutifs aux fermetures de passages stratégiques, Panama pour cause de sécheresse, Suez suite à un échouage, Bab-el-Mandeb dans la mer Rouge, à cause d'attaques de drones houthis. Elle risque d'être l'annonciatrice d'une aggravation de la crise en même temps que de l'accroissement vertigineux des bénéfices de quelques groupes.

Ce nouvel épisode, à la fois menaçant et ridicule, ne tient pas seulement aux humeurs changeantes du président des États-Unis mais au fond aux contradictions d'un système dépassé : une économie organisée à l'échelle de la planète ne peut supporter éternellement l'existence d'États nationaux, de leurs lois, de leurs frontières et des spéculations et calculs des possédants dont ils sont les instruments.

Paul Galois



Dans le port de Long Beach à Los Angeles.

États-Unis : l'offensive policière de Trump

Depuis son investiture, Trump mène une campagne d'intimidation contre les immigrés. La crainte quotidienne d'une arrestation, déjà présente chez les sans-papiers, s'est brusquement étendue aux 22 millions d'étrangers vivant légalement aux États-Unis.

En février, 137 Vénézuéliens, arrivés légalement, ont été affichés enchaînés, rasés, avant d'être déportés sans procès vers la prison réputée « la pire du monde », au Salvador. Trump se réclame d'une loi de 1798, déjà utilisée lors des guerres mondiales pour arrêter des

Américains d'origine allemande ou japonaise. Un tatouage anodin suffit à « prouver » l'appartenance à un gang, justifiant la déportation immédiate. En mars, l'arrestation du Salvadorien Kilmar Garcia, marié à une éducatrice américaine et résident légal permanent aux

États-Unis, a créé l'émotion dans tout le pays.

Plusieurs juges ont déclaré ces arrestations illégales. La Cour suprême, qui a autorité d'après la Constitution américaine, a tranché pour le retour de Garcia, mais cela n'a eu aucun effet. Trump met en scène son mépris des décisions des juges comme les arrestations. Leur nombre n'a pas forcément augmenté mais, depuis deux mois, certains migrants renoncent à entrer aux États-Unis, où des millions d'immigrés vivent dans la crainte, évitent les magasins latinos, voire se terrent chez eux dès qu'ils sortent du travail.

La campagne d'intimidation vise aussi une catégorie d'étrangers plus privilégiés. En février, une dizaine d'étudiants d'universités prestigieuses, de nationalités palestinienne, turque ou sud-coréenne, ont été spectaculairement arrêtés, alors que certains étaient des résidents légaux permanents. Tous avaient pris

publiquement l'an dernier une position pro-Palestine. L'avocat américain d'un des étudiants, de retour de vacances en famille, a été arrêté à l'aéroport et sommé par les agents de donner accès à son téléphone. Il n'a été libéré qu'après leur avoir donné la liste de ses contacts.

En avril, un millier d'étudiants, la plupart asiatiques ou latino-américains, ont vu subitement leur visa annulé et ont été sommés de quitter le territoire. Cette fois, aucun n'avait d'antécédent politique ni de dossier judiciaire. Le choix des individus semble aléatoire mais réparti sur tout le territoire, comme pour signifier à chaque étudiant étranger que cela aurait pu tomber sur lui.

Ces étudiants, issus en général de familles aisées dans leur pays, paient des dizaines voire des centaines de milliers d'euros pour faire des études d'ingénieur, de commerce ou de droit. En obtenant leur visa, beaucoup pensaient être tirés d'affaire.

Le message est clair : si cela peut tomber sur eux, cela peut tomber sur n'importe qui. Cette vague de mesures policières vise à instaurer un climat de peur et de soumission. Les étrangers sont directement touchés mais, au-delà, toute la population peut se sentir menacée.

La méthode choisie vise aussi à tester l'obéissance de différentes institutions publiques et privées, des tribunaux aux universités, à qui est confiée la responsabilité d'appliquer des mesures arbitraires hors de tout cadre légal. Cette campagne qui foule ouvertement aux pieds le prétendu « état de droit » marque une étape supplémentaire dans l'évolution autoritaire du pouvoir. Quelques responsables s'opposent ponctuellement mais, dans l'ensemble, les institutions s'exécutent. L'offensive répressive n'est plus seulement un choix de Trump mais est avalisée par toute une partie de l'appareil d'État.

Victor Carrier



Les migrants vénézuéliens de retour à Maiquetia.

Sommet de la COI : **pic d'hypocrisie**

Le cinquième sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien (COI) doit se tenir le 24 avril 2025 à Madagascar.

Cet organisme créé en 1984 regroupe les cinq États insulaires du sud-ouest de l'océan Indien : Madagascar, les Comores, les Seychelles, Maurice et la France.

Le sommet est censé faire le bilan de l'utilité de cette commission après quarante ans d'existence. Les objectifs affichés de la COI étaient alléchants : assurer l'indépendance alimentaire des îles, les doter de réseaux électriques permettant à tous de bénéficier d'une énergie régulière et à un prix abordable, développer les échanges économiques et culturels, et des moyens de transport aérien accessibles au plus grand nombre.

Or, après quarante

années de bavardages, le bilan est vite fait et les objectifs bien limités de la COI sont loin d'être atteints. Il suffit de se pencher sur la situation de Madagascar et des Comores, dont l'immense majorité des populations n'a accès ni à l'eau potable, ni à l'électricité, ni à des logements solides et salubres, ni au savoir, ni à la santé. Une bonne partie de la population du Sud malgache subit régulièrement le manque de nourriture. Une grande partie de la population du département français de Mayotte manque de tout : logements décentes, eau potable, électricité. Pour l'État français, les Mahorais sont des citoyens de deuxième zone.



FACEBOOK UE

Accès à l'eau potable à Madagascar.

En cas de catastrophe climatique (cyclones, inondations), les populations malgaches, comoriennes ou mahoraises sont abandonnées à leur triste sort. La coopération régionale n'existe pas dans de tels cas

pour les plus pauvres. Les rivalités entre États sont autant de barrières imbéciles qui empêchent les populations de se soutenir mutuellement.

Celui qui présidera cette année la COI n'est autre que

Macron, le président de la 6^e puissance mondiale. Deux choses l'intéressent : maintenir la présence militaire dans l'océan Indien et permettre aux capitalistes de l'import-export français de réaliser de belles affaires.

Une autre politique, qui répondrait aux besoins et aux aspirations des populations de la zone océan Indien, serait nécessaire et possible. Mais elle ne se réalisera pas sans que les travailleurs et les masses pauvres de ces pays évincent les bourgeoisies nationales et les impérialismes français, anglais, américain ou autres. La coopération régionale ne serait alors pas un vain mot mais aurait un sens pour toute la société !

Charlotte Dauphin

Gouvernement et Région laissent les arêtes aux petits producteurs

La réunion de la COI a été précédée par une autre réunion, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), portant sur la surpêche du thon dans l'océan Indien.

À cette occasion, la présidente de la Région La Réunion, Huguette Bello, a demandé à la ministre de la Pêche, Agnès Pannier-Runacher, de faire entendre la voix des pêcheurs français auprès de Macron. Si la ministre dit reconnaître la vétusté de la flotte locale, c'est qu'elle s'y connaît elle aussi en matière de subventions,

sinon aux petits pêcheurs, du moins aux gros. En effet, elle a été de 2010 à 2018 administratrice du groupe Bourbon appartenant au capitaliste de Chateaufort.

Celui-ci se trouve être le propriétaire des armements de la Sapmer qui possède une grande flotte de thoniers industriels et a bénéficié récemment d'un

petit coup de pouce de 5 millions d'euros de la Région. Avec le soutien du gouvernement et de la majorité de la Région, il n'a pas de souci à se faire et aura les moyens de rester à flot. Pas comme les dizaines de petits propriétaires de bateaux de moins de 12 mètres, vieux d'une quarantaine d'années, à qui on promet monts et merveilles depuis des années et qui ne voient rien venir !

C. D.

Lisez **Lutte de classe**

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 247 (avril 2025)

- Guerre commerciale, économie de guerre
- Le plan naval américain
- Allemagne : stagnation économique, instabilité politique
- La Chine dans le nouveau partage de l'Afrique
- Les voies de la Chine sont impénétrables (2)
- Les Jacobins noirs, de C.L.R. James

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Pacifique : **sale temps pour les baleines**

Foin du Primm ! Tant pis, en français, pour le Monument national marin des îles éloignées du Pacifique !

Le président Trump a signé le 17 avril, théâtralement selon son habitude, un décret réautorisant la grande pêche commerciale dans cette zone de 1,3 million de km², grande comme le Pérou, et s'étendant autour de sept îles et atolls, loin au sud de l'archipel hawaïen.

Considéré par les scientifiques comme une vaste zone vierge marine à protéger, le Primm est exceptionnellement riche en poissons, oiseaux, mammifères marins, tortues, récifs

coralliens et écosystèmes marins des profondeurs intacts. Classée sous George W. Bush, puis agrandie sous Barack Obama, la zone protégée attire logiquement toute une chaîne de poissons et leurs prédateurs. Et si la petite pêche y est autorisée, la grande pêche industrielle qui racle tout sur son passage signifierait une tout autre prédation.

Mais, de même qu'il a lancé sur un ton provocant, au lendemain de son investiture, « *fore, fore, fore* » des puits et des mines au

mépris des terres et de leurs habitants, voici que Trump condamne l'interdiction de la grande pêche sur la zone car, prétend-il, elle « *désavantage les pêcheurs commerciaux honnêtes des États-Unis* ». D'ailleurs, ajoute-t-il, « *les États-Unis devraient être le leader mondial des produits de la mer* ». Pourquoi pas, puisqu'ils sont déjà celui du Coca-Cola ?

Trois mois après les gigantesques incendies en Californie, Trump persiste à traiter par le mépris les problèmes environnementaux. Rien d'étonnant de la part de celui qui fait profession de son climatocépticisme et est sorti, non pas une,

mais deux fois déjà de l'accord de Paris sur le climat. Quant aux autres grandes puissances qui promettent monts et merveilles lors des COP22, 23, 24... tout en respectant le système capitaliste fauteur de désastres, leurs condamnations de la décision trumpienne n'est qu'une occasion pour elles de se refaire une vertu. Pourtant, en matière de surpêche, leurs bateaux-usines sont eux-mêmes champions.

Avec de tels dirigeants qui méprisent le risque climatique, les palourdes géantes, requins gris, baleines et tortues vertes marines n'auront plus qu'à se faire empailler pour laisser



ANDREW GRAY NOAA

une trace. L'humanité devra-t-elle en faire autant ?

Viviane Lafont

Rugby : la mêlée du sport et de l'argent

Les révélations de Sébastien Chabal, ancien joueur international de rugby, sur des pertes de mémoire sévères ont remis en lumière les dangers de ce sport.

En Grande-Bretagne, plus de 200 rugbymen ont porté plainte contre les fédérations de rugby, à cause de leurs maladies neurodégénératives. Ces drames ont un point commun : la recherche du profit dans le spectacle sportif.

Le rugby est devenu professionnel en 1995. Depuis, pour augmenter les profits de ceux qui vivent de l'organisation et du spectacle,

les joueurs sont devenus beaucoup plus massifs et les matchs se succèdent à une cadence supérieure. Et pour attirer le chaland, le jeu s'est transformé, pour devenir plus spectaculaire, avec des plaquages plus violents, des chocs plus nombreux et plus forts, en particulier à la tête. Un médecin explique : « *Le temps de jeu effectif entre la finale de la Coupe du monde qui opposait la France à la*

Nouvelle-Zélande, en 1989, et celle en 2011, (...) a doublé. Celui qui avait le plus plaqué en 2011, avait plus plaqué que toute l'équipe de 1989. » Cette évolution a entraîné une multiplication des commotions cérébrales, responsables des lésions au cerveau, de démences précoces, de troubles de la mémoire, etc.

Il a fallu attendre les années 2000, pour que des mesures, encore insuffisantes, soient prises afin de protéger les rugbymen, comme le fait d'imposer qu'un joueur susceptible d'avoir subi une commotion sorte du terrain pour être mis en observation immédiatement. Les doubles plaquages et ceux au-dessus des épaules ont été interdits, et désormais un joueur ayant subi une commotion n'a pas le droit de reprendre des matchs avant de s'assurer de sa santé.

Mais le problème est plus profond. La professionnalisation et les enjeux



L'international irlandais Keith Earls lors d'un « protocole commotion ».

financiers que cela a entraînés ont abouti à cette situation. Les plus jeunes rugbymen payent un lourd tribut à cette recherche du profit. La réglementation a longtemps permis que des joueurs de 18 ans puissent jouer contre des sportifs de 22 ans. Des joueurs avec un écart de poids de plusieurs dizaines de kilos pouvaient s'affronter, ce qui met terriblement en danger les plus jeunes, les plus petits, les plus légers. Ainsi, en 2018, trois joueurs de 17 et 18 ans sont morts lors de matchs, l'un à cause d'un traumatisme crânien, l'autre à cause d'un plaquage brutal lui ayant fracturé la colonne vertébrale, le troisième aussi à cause d'un plaquage. La fédération a changé les règles de plaquages après ces drames...

mais seulement dans le rugby amateur ! Et les catégories ont évolué.

Le rugby, comme d'autres sports, nécessiterait bien des précautions pour ne pas mettre en danger ses adeptes. La boxe, le hockey, le vélo, mais aussi le ski, le foot, le handball, connaissent les mêmes problèmes, les sportifs subissant des commotions cérébrales et des accidents parfois mortels.

Mais il faut du spectacle pour négocier au plus haut les droits de transmission télévisée, les contrats publicitaires, les sponsors. Le rugby, comme tous les sports professionnels, évolue donc vers plus de violence, plus d'accidents, plus de transformation physique, biologique et chimique des joueurs.

Marion Ajar

Arrêts maladie : une campagne contre les salariés

Mardi 15 avril, Bayrou a demandé plus d'efforts : « *La France ne travaille pas assez* », a-t-il déclaré. Il a été relayé par ses ministres, notamment la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, qui aurait pointé « *une hausse incontrôlée des arrêts maladie depuis la fin du Covid* ».

Les contrôles se sont renforcés et en réalité, d'après le site ameli.fr, seule une minorité des cas a été jugée injustifiée, et la plupart du temps les personnes concernées n'ont même pas perçu les indemnités journalières. Les pertes estimées représentent moins de 0,1 % des 40 milliards d'euros que le gouvernement affirme vouloir économiser. Pourtant, une campagne médiatique a lieu, dénonçant les travailleurs qui frauderaient.

Ce dénigrement ne vise qu'à justifier de nouvelles attaques. Pendant ce temps, les caméras ne se tournent plus vers les riches milliardaires qui profitent des largesses de l'État, ni vers les trusts pharmaceutiques qui s'engraissent sur les caisses de la Sécurité sociale. Les sommes sont mille fois supérieures à la prétendue « fraude sociale ».

Dimanche 20 avril, dans les colonnes du *Parisien*, la même ministre est montée au créneau sur les dépenses sociales, s'en prenant aux arrêts maladie et aux transports sanitaires. Elle reconnaît elle-même que la hausse du nombre d'arrêts est une conséquence de la dégradation des conditions

de travail. Pourtant ce n'est pas le patronat qu'elle propose de contrôler, mais les salariés malades.

Le battage orchestré par le gouvernement et relayé par une grande partie des médias ne sert qu'à justifier de nouvelles réductions de dépenses de santé.

Charles Legoda



Mutuelles : les remboursements en question

Le 11 avril, Éric Chenut, le président de la Mutualité française, qui regroupe l'ensemble des complémentaires de santé à statut mutualiste, annonçait

dans une interview au journal *Les Échos* vouloir restreindre toute une partie des remboursements compris dans le contrat de base de plusieurs millions d'assurés sociaux. Une partie des remboursements de médicaments ne seraient plus pris en charge, en particulier ceux qui ne sont remboursés que partiellement. Suit un catalogue de déremboursements, qui va des culottes menstruelles aux soins dentaires, jusqu'aux lunettes et appareils auditifs. Pour les lunettes, ne serait pris en charge qu'un changement tous les trois ans, au lieu de deux aujourd'hui. Quant aux appareils auditifs, ce serait tous les cinq ans au lieu de quatre actuellement. Et tant pis pour ceux, jeunes ou plus âgés, qui s'en trouveraient gravement handicapés. Dorénavant, plus aucun remboursement complémentaire au-delà des modèles de base n'interviendrait comme c'est le cas aujourd'hui. S'ils veulent plus, les assurés n'ont qu'à payer, a ajouté le président

de la Mutualité française.

Tout cela est accompagné de déclarations méprisantes à l'égard des assurés sociaux et des adhérents du mouvement mutualiste que ce monsieur est censé représenter : « *On est dans une pseudo-gratuité où les gens ne se rendent plus compte de combien cela coûte.* » Il faut un sacré culot pour parler de « pseudo-gratuité », alors que bien des familles doivent se saigner pour consacrer plusieurs centaines d'euros par mois à payer ces contrats de base aux mutuelles. Il faut rappeler que, en cinq ans, les mutuelles ont augmenté leurs tarifs de 27,4 % en moyenne, et beaucoup plus pour certaines, sans parler des autres contrats moins restrictifs. Inutile de dire que tous les autres organismes privés de complémentaires de santé, qui affichent ouvertement la volonté de faire du profit, ont immédiatement applaudi des deux mains. Et tant pis pour ceux qui n'auront plus les moyens de se soigner correctement.

Paul Sorel

Le 1^{er} mai férié : menacé pour mieux exploiter

Dans la foulée d'une pétition de politiciens LR, Catherine Vautrin, la ministre du Travail, veut en finir avec le jour férié et chômé du 1^{er} mai pour les boulangeries.

« Pourquoi priver les salariés volontaires de gagner deux fois leur salaire ? », a déclaré Le Pen après la droite et les macronistes, tandis que Ciotti a gesticulé contre « cette mesure absurde et anti-économique » que serait le 1^{er} mai férié. En apparence de divers bords, ces politiciens tombent toujours d'accord pour défendre la liberté des patrons à exploiter les travailleurs. En l'occurrence, il s'agit de celle des

patrons boulangers d'ouvrir leur commerce un jour férié, c'est-à-dire de faire venir leurs ouvriers dès 2 ou 3 heures du matin pour vendre du pain frais dès l'ouverture.

Quant au « volontariat », aussi bien évoqué par le gouvernement que par Le Pen, les travailleurs savent ce qu'il veut dire. Quelle liberté a-t-on quand, en intérim ou en CDD, on doit se plier aux heures supplémentaires

et à tous les desiderata du patron dans l'espoir d'un renouvellement de mission ou d'un futur CDI ? Quelle liberté a-t-on quand, même en CDI, il y a la pression patronale et, surtout, l'insuffisance des salaires qui incite à essayer d'augmenter un peu sa paye ?

Sous le capitalisme, la liberté et le volontariat sont de vains mots, sauf pour les propriétaires d'usines, de banques et de commerces. Le choix de s'attaquer au 1^{er} mai, aujourd'hui férié et chômé mais qui est à l'origine un jour de grève et de manifestations ouvrières,



Dans la manifestation du 1^{er} mai 2024.

ne doit rien au hasard. Dans un contexte où il n'est question que de sacrifices pour les travailleurs, les retraités et les services utiles à la population, c'est une nouvelle campagne politique lancée, cette fois contre tous les jours fériés. Viser le métier de boulanger, permet de parler d'une profession considérée essentielle, avant d'élargir la remise en question de ce jour chômé à tous les secteurs. Les patrons fleuristes ne s'y sont pas trompés : ils exigent que

la future loi sur le 1^{er} mai concerne aussi leur activité, et parions qu'ils seront suivis par bien d'autres.

La liberté pour les travailleurs est à l'exact opposé de celle de leurs exploiters : dans la contestation de la propriété privée et de la soif de profit capitalistes. Pendant la Commune de Paris de 1871, les ouvriers-boulangers avaient obtenu ainsi l'abolition du travail de nuit contre la « liberté » de leurs patrons.

Marlène Stanis

Bruit au travail : une exploitation assourdissante

Selon une étude publiée par Santé publique France, portant sur la période 2007-2019, un travailleur sur cinq est exposé à des niveaux de bruits dangereux pour la santé. Chez les hommes, la proportion est même d'un travailleur sur trois.

Le fait que les ouvriers soient exposés à des niveaux de bruit insupportables et y laissent leur audition est aussi vieux que les usines. Mais cette étude, au moins, chiffre l'ampleur de cette atteinte à la santé des travailleurs. L'exposition au bruit augmente le risque d'accidents du travail en perturbant la communication et la concentration ; elle provoque des acouphènes, de la fatigue, des troubles du sommeil, des troubles cardiovasculaires et, parfois, des lésions auditives irréversibles allant jusqu'à la surdité. Ainsi, parmi les cinq millions de travailleurs qui subissent un niveau sonore excessif, 1,9 million est exposé à un « niveau léSIONNEL », supérieur à 80 décibels. Une perceuse électrique, par exemple, produit un son d'environ 90 décibels. Les secteurs concernés sont, sans surprise, le BTP, la mécanique, le travail des métaux, mais les travailleurs du transport, de la logistique et même du tourisme ne sont pas épargnés.

L'étude n'évoque pas les protections auditives, en raison d'un manque

de données mais aussi, écrivent les experts, parce que « l'efficacité réelle des protections individuelles est parfois bien différente de ce que le fabricant peut annoncer. » Il est possible que des fabricants enjolivent les qualités de leurs produits, mais les premiers responsables sont les patrons qui refusent de payer pour des équipements adaptés, tels que des bouchons d'oreille sur mesure ou des casques de bonne qualité et suffisamment confortables pour pouvoir être utilisés en continu. Ils n'assument pas davantage les conséquences des maladies que provoque leur organisation du travail : en 2022, seules 320 atteintes auditives ont été reconnues comme maladie professionnelle par la Sécurité sociale. Une commission sur la sous-déclaration des accidents du travail et maladies professionnelles estime que 15 900 cas de surdité liés aux conditions de travail n'auraient pas été déclarés cette année-là.

Il paraît que « le silence est d'or ». Pour les patrons, c'est plutôt le vacarme.

Claire Dunois

La Poste – Fleury-les-Aubrais et Ingré : non aux suppressions de postes !

Lundi 14 avril, une partie des facteurs de Fleury et d'Ingré, près d'Orléans, a fait grève contre une énième « réorganisation » prévue fin juin.

Celle-ci va supprimer 14 tournées sur 42, soit le tiers des postes de facteur. Ceux qui restent auront des horaires plus défavorables et des samedis travaillés en plus, et des facteurs ne feront plus de tri, uniquement de la distribution de courrier avec des tournées plus éprouvantes.

Avant la grève, les plus déterminés se sont employés à convaincre leurs collègues

et ceux de Fleury ont pris contact avec ceux d'Ingré. La directrice a cherché à désamorcer la colère, par exemple en promettant aux plus anciens de Fleury des postes moins pénibles. Cela a servi d'argument pour la grève : « elle craint notre mobilisation ». Les facteurs de Fleury se sont aussi adressés à leurs collègues de la PIC (centre de tri) qui doit fermer et où certains

attendent toujours d'être reclassés, et quelques-uns les ont rejoints dans la grève.

Lundi matin, les grévistes de Fleury ont rejoint ceux d'Ingré. Le piquet commun a rassemblé une vingtaine de grévistes, tous contents de se retrouver, avec le sentiment d'avoir eu raison de ne pas se laisser piétiner sans réagir. Bien conscients qu'une journée ne suffit pas, ils ont pris date dans l'idée d'être plus nombreux la prochaine fois.

Correspondant LO

McPhy – Belfort : subventions publiques et chômage

Il y a peu, tout le monde présentait l'entreprise McPhy, « une gigafactory » fabricant des électrolyseurs de grande capacité et située à Fontaine, près de Belfort, comme l'entreprise de l'avenir.

Elle a été inaugurée en juin 2024 avec la présence du maire de Belfort, du préfet,

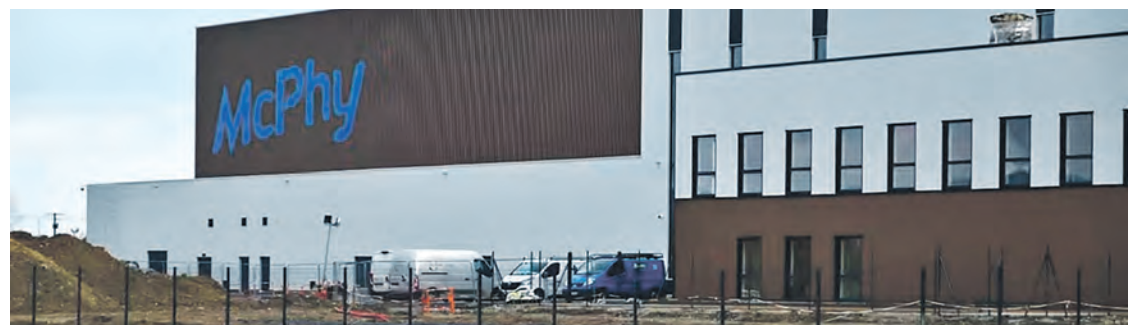
et de la présidente socialiste de la Région Franche-Comté. Elle a touché 114 millions d'euros d'argent public, payés par les contribuables et était présentée comme l'usine du futur, qui devait créer à terme 450 emplois dans quatre ans.

Début janvier 2025, dans l'usine toute neuve, il

n'y avait toujours rien, ou presque. La ligne d'assemblage ne devait être installée qu'à l'été.

Depuis le 10 avril, McPhy a été déclarée en liquidation et cherche un repreneur. Plus question de création d'emplois... ni de rembourser les subventions.

Correspondant LO



NICOLAS JOLY RADIO FRANCE

Owens-Illinois – Gard : mis au chômage pour arroser les actionnaires

L'entreprise américaine Owens-Illinois, leader dans la fabrication des emballages verriers, s'apprête à supprimer 320 emplois en France et à fermer l'usine de Vergèze, dans le Gard, jetant 164 personnes au chômage.

La multinationale, qui aujourd'hui produit une bouteille sur deux dans le monde, dans 80 usines réparties dans 21 pays, est loin

d'être en difficulté. L'usine de Vergèze a affiché 800 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024, elle a bénéficié d'aides publiques comme

le chômage partiel pendant le Covid ou le CICE (crédit impôt compétitivité et emploi). Mais, dénonce la CGT, elle veut afficher 24 % d'excédents plutôt que ses 18 %. Ce groupe riche, en plus soupçonné d'entente illicite sur les prix avec les autres groupes du secteur, Verallia et Saverglass, est un requin capitaliste. Alors que les prix du verre ont flambé de plus 30 à 50 %, le groupe a déjà fermé quatre fours aux USA en 2024, un aux Pays-Bas, un autre en Écosse et une usine entière à Barcelone en janvier dernier, privant d'emplois 168 salariés.

La direction parle de surcapacité, de baisse sur le marché du vin, mais

l'usine de Vergèze qu'elle a rachetée en 2011 produit des bouteilles pour l'usine Perrier d'à côté et pour la bière Heineken. Et vu les profits, elle a largement les moyens de maintenir les emplois.

Les travailleurs du site s'organisent et ont fait grève pour défendre leur emploi, mais le combat sera à mener à une échelle plus grande. Rien que dans le Gard, les suppressions d'emplois sont nombreuses comme à Royal Canin, Perrier ou encore à ODEM Marcoule. Les profits de ces entreprises doivent servir à partager le travail entre tous, sans diminution de salaire !

Correspondant LO



LINDA MANSOURI

Groupe Carrefour : accro aux subventions publiques

Une commission d'enquête sénatoriale sur les aides publiques aux entreprises vient d'auditionner le PDG du groupe Carrefour, Alexandre Bompard.

D'après la commission, ce groupe a bénéficié, sur un an, de 320 millions d'euros d'aides, essentiellement sous forme d'exonérations de cotisations sociales ou de déductions fiscales. Le sénateur du PCF et membre de la commission, Fabien Gay, chiffre à plus de 2 milliards d'euros les aides versées à Carrefour sur les six dernières années, alors que le groupe, sur la même période, a dégagé plus de 3 milliards de bénéfices dont les deux tiers ont été versés à ses actionnaires sous forme de dividendes. Ce que le PDG a bien dû reconnaître.

Autre tour de passe-passe : les effectifs de

Carrefour sont officiellement passés de 109 000 en 2018 à moins de 75 000 en 2023. Près de 30 000 salariés ont en effet été transférés du groupe vers des sociétés juridiquement indépendantes de Carrefour, mais totalement liées commercialement au groupe par le biais de contrats de franchise.

Les patrons ont pour habitude de prétendre que l'argent public qu'ils s'empressent d'encaisser sert à l'emploi. La réalité, c'est qu'ils aspirent cet argent avec la complicité de l'État, pour le plus grand profit d'une poignée de riches actionnaires.

Philippe Logier



CHU de Rennes : mort au travail

Jeudi 10 avril, un plombier employé du CHU de Rennes a été tué sur son lieu de travail. Il est passé sous un camion des cuisines de l'hôpital qui reculait pour accéder au quai de livraison.

Sur ce véhicule, il n'y avait ni caméra, ni radar de recul. Ces équipements sont pourtant très répandus aujourd'hui. Les camions du CHU doivent manœuvrer sur un site où il y a beaucoup de monde : le personnel de

l'hôpital, les malades, les visiteurs, les véhicules sanitaires extérieurs et leurs salariés, les travailleurs de nombreux chantiers, etc. Dans ces conditions, faire manœuvrer des camions sans visibilité est

irresponsable !

Il y a près de vingt ans, les chauffeurs poids-lourd du CHU étaient deux par camion, et l'un d'eux descendait pour sécuriser les manœuvres. Lorsque la direction a décidé de réduire les équipages à une seule personne, ceux-ci ont mené une longue lutte pour s'y opposer. Ils insistaient, en particulier, sur le danger

de manœuvrer des camions dans un site si fréquenté. Même s'ils n'ont pas gagné, ces salariés ont montré ainsi qu'ils étaient bien plus responsables que la direction.

La recherche d'économies sur tous les plans, menée dans toutes les entreprises, du privé comme du public, ne peut que conduire à de tels drames.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière



Trop de samedis, ça me dit pas trop...

Les samedis 17, 24 et 31 mai, 7, 14 et 21 juin devraient être travaillés ! Cela ferait six samedis obligatoires de suite... À croire que les grands chefs de l'usine ne peuvent plus se passer de nous !

Le problème, c'est que ce n'est pas réciproque et que moins on les voit, mieux on se porte !

À la tête du client

1,2 % d'augmentation générale des salaires. Autrement dit, rien pour tout le monde. Et les soi-disant plus performants – selon les critères du patron bien sûr – auront droit à une prime et une augmentation individuelle supplémentaire, alors qu'on fait tous le même travail et dans les mêmes conditions.

En voulant nous diviser, Renault réussit plutôt à nous mettre tous d'accord contre lui.

Renault MCA Maubeuge

PPV : Prime Pas Vertigineuse

Cette année, la prime PPV remplace la prime participation et intéressement et le montant est minable. Stellantis préfère garder l'argent pour les millions de la retraite chapeau de Tavares.

Stellantis Poissy

Théâtre... de l'absurde

Depuis que le tram-train a basculé chez la filiale SVLO et que des postes indispensables à l'organisation de la production ont été supprimés, chaque jour est un festival d'impros. Entre les engins en rade et les trains qui jouent à cache-cache... autant essayer de deviner le déroulé de nos journées en lisant dans les étoiles.

La direction se verrait-elle un avenir dans le spectacle vivant ? Si c'est le cas, chapeau l'artiste !

SNCF Nantes Angers

Perrier : après le scandale sanitaire, la catastrophe sociale ?

Un nouveau scandale sanitaire vient d'éclater dans l'usine Perrier à Vergèze, dans le Gard, qui appartient au trust de l'agroalimentaire Nestlé : pas moins de 300 000 bouteilles contiendraient des bactéries dangereuses pour la santé !

Certes, ces bouteilles n'ont pas été commercialisées, mais cela fait tache pour une eau censée être « naturellement pure » et « saine », comme le vante régulièrement Nestlé. D'autant plus que, déjà l'an dernier, plus de trois millions de bouteilles avaient été concernées ! Cette nouvelle contamination se produit alors qu'une agence de l'État, l'Agence régionale de santé d'Occitanie, veut retirer à

l'eau Perrier le label « eau minérale naturelle » auquel elle n'est plus conforme. En effet, ces eaux étant de plus en plus polluées par des matières fécales, des pesticides et autres polluants, la multinationale recourt depuis des années à des procédés de purification et de filtration afin de les rendre potables. En bref, Nestlé vend des bouteilles sous l'appellation « eau minérale naturelle » alors que leur qualité égale à peine celle des eaux

du robinet. Elle peut ainsi continuer à écouler son eau près de cent fois plus cher et dégager ainsi des profits énormes ! L'État aurait dû retirer ce label depuis très longtemps. Mais en bon défenseur des intérêts des capitalistes, non seulement il n'a rien fait mais, pire encore, il a modifié en 2023 la réglementation pour que Nestlé puisse continuer à vendre en toute légalité l'eau Perrier comme de « l'eau minérale naturelle » ! Cependant, une série d'enquêtes réalisées par France Info et Mediapart ont déclenché un certain scandale et ont conduit

l'État à faire mine d'agir contre les malversations de Nestlé. Comme d'habitude, la réponse des dirigeants de ce trust a été d'un côté de pleurer en disant qu'ils ont agi pour sauver l'emploi, et de l'autre de menacer carrément de fermer l'usine. De la part d'un groupe qui massacre l'emploi sur tous ses sites, il n'y a pas à s'en étonner. Dans son usine Perrier, les effectifs sont passés de plus de 2 300 travailleurs en 1997 à moins de 950 aujourd'hui, alors que dans le même temps, la production a été multipliée par deux ! Les capitalistes essaient toujours d'opposer



la protection de l'environnement et de la santé au maintien des emplois. En réalité, ce sont eux qui, pour faire des profits, démolissent non seulement l'emploi, mais aussi la santé et l'environnement.

Arnaud Louvet

Comme des poissons dans l'eau contaminée

Mardi 8 avril, Alexis Kohler, ex-secrétaire général de l'Élysée, passé depuis à la direction de la Société Générale, a refusé de comparaître devant la commission d'enquête sénatoriale au sujet du scandale des eaux contaminées de Nestlé. Pendant près de quinze ans, le géant suisse a vendu

des milliards de bouteilles d'eau de source en réalité contaminée. Le groupe avait eu recours à des moyens interdits, pour commercialiser cette eau, sous les marques Contrex, Hépar, Vittel ou Perrier. Pour pouvoir continuer cette combine, Nestlé est intervenu auprès des plus hauts sommets de l'État,

sûr de trouver un appui solide. Plusieurs enquêtes de journalistes ont montré que le directeur général du groupe a rencontré le secrétaire général de l'Élysée en juillet 2022, et qu'en septembre, les ministères de la Santé et de l'Économie étaient avertis des risques sanitaires et juridiques liés à ces pratiques.

Aujourd'hui, Alexis Kohler refuse donc de rendre des comptes, sous prétexte de « séparation des pouvoirs ». Voilà qui ne manque pas de sel, pour un homme mis en examen pour prise illégale d'intérêt. Il aurait géré plusieurs dossiers concernant MSC, géant mondial de la logistique

dirigé par des membres de sa famille. Et gageons qu'il continuera à entretenir ces liens étroits entre capitalistes et État en étant à la tête de la Société Générale. C'est après tout le fonctionnement normal du capitalisme.

Camille Paglieri

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Dettes d'Haïti : **Macron fait sa commission**

À l'occasion du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, Emmanuel Macron a annoncé la constitution d'une commission franco-haïtienne d'historiens. Elle sera chargée d'étudier l'impact de l'indemnité qui fut imposée par le roi Charles X à l'État né de la révolte des esclaves.

Macron parle d'Haïti comme d'« une jeune nation confrontée dès sa constitution à la force injuste de l'Histoire ». L'Histoire ainsi invoquée prit dans la réalité la forme menaçante d'une flotte de guerre, dépêchée en 1825 par le roi pour imposer le

paiement d'une indemnité de 150 millions de francs. Cette somme, censée indemniser les anciens propriétaires d'esclaves, ne pouvait en aucun cas être réglée par l'État haïtien et donna naissance à une cascade de dettes qui enrichirent les banquiers

français puis américains. Ce furent les paysans haïtiens qui la payèrent, en étant lourdement taxés sur les produits d'exportation qu'ils étaient contraints de cultiver et de vendre, alors qu'ils n'avaient pas de quoi se nourrir. L'indemnité elle-même ne fut finalement remboursée qu'en 1888 et les intérêts et pénalités bancaires soldés en 1952 seulement.

Il n'est pas besoin d'une commission pour comprendre et estimer les nuisances de cette rançon.

Pratiquement tout ce que l'on peut savoir sur cette « double dette » a déjà été dévoilé par les travaux d'historiens qui ont épluché les archives concernant les paiements effectués par Haïti. Selon leurs travaux, publiés en 2022 dans le *New York Times*, les sommes ainsi volées équivalaient aujourd'hui à des dizaines de milliards d'euros, appauvrissant d'autant le pays. En évoquant cette commission, qui devra lui faire des « recommandations », Macron reprend un procédé

usé, déjà utilisé pour le colonialisme en Algérie ou le génocide au Rwanda. Les mots ne coûtent rien et il n'est évidemment pas question d'une quelconque indemnisation.

En parfait représentant de « la force injuste de l'Histoire », c'est-à-dire du capitalisme et du colonialisme, Macron fait son métier qui est de brasser du vent à propos de crimes d'hier pour mieux perpétrer ceux d'aujourd'hui.

Daniel Mescla



La Fête de Lutte ouvrière à Presles Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin



Les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, durant le week-end de la Pentecôte, le grand rassemblement annuel de Lutte ouvrière permettra à tous nos camarades et amis de se retrouver dans le grand parc boisé du château de Bellevue, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Meetings avec Nathalie Arthaud samedi à 17 heures, dimanche et lundi à 15 heures sur le Grand Podium.



Les spectacles

Au Grand Podium

- **Clarika** (chanson française) avec son équipe de musiciens multi-instrumentistes
- **Hippocampe fou** (rappeur)
- **Les Fatals Picards** (chansons décalées et engagées)
- **Ziveli Orkestar** (Balkan Brass Band)
- **Marcela** (Chanson tzigane)



Clarika.

- **The Moonlight Swampers** (reprises Pop Rock)

Au Théâtre de Verduze

- **Ensemble Periptero** (musique grecque)
- **Soirée É.L.Ectr.O Dance Music** (animée par plusieurs DJ)
- **Théâtre avec Nicolas Lambert**, « La France, Empire, un secret de famille national »

Comprendre le monde : la Cité des Sciences



De nombreux spécialistes viennent exposer de manière simple et accessible certaines de leurs recherches, et répondre aux questions du public.

- **Jean-Léon Maître** : le développement de l'embryon
- **Clémentine Vignal** : sexe et comportement animal, des rôles femelles et mâles universels ?
- **Patrizia D'Ettore** : la

domestication du chien et ses comportements

- **Marc-André Selosse** : l'agriculture, les sols, les écosystèmes
- **Nicolas Sabouret** : l'intelligence artificielle

- **Pascal Yiou** : changement climatique et événements climatiques extrêmes
- **Sébastien Fontaine** : comment a-t-on pris conscience de notre place dans l'Univers ?
- **Pauline Zarrouk** : matière noire, énergie noire, et les dernières découvertes sur l'expansion de l'Univers
- **Caroline Freissinet** : sous la surface glacée des satellites de Jupiter et Saturne, des mondes habitables ?
- **Sonia El Hedri** : une nouvelle astronomie avec les neutrinos

Forums et débats

La Fête, rassemblement révolutionnaire, est un lieu de débats.

Elle est pour tous ceux qui ont l'ambition de changer le monde l'occasion de se rencontrer, de confronter leurs idées avec celles des autres et notamment avec des militants

politiques de France, d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs.

Lutte ouvrière animera aussi elle-même de nombreux débats et conférences, sur des thèmes politiques, historiques, ainsi que des forums sur les problèmes d'entreprise.

Cartes et bons

La carte d'entrée, valable pour les trois jours, est en prévente à 15 euros jusqu'au dimanche 18 mai inclus.

La carte est éligible au Pass culture. Pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés, l'entrée est gratuite.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la Fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la Fête.

Cartes et bons peuvent être achetés auprès de nos militants ou sur le site Internet de la Fête.

Renseignements, billetterie, programme
<https://fete.lutte-ouvriere.org>

L'Arboretum

On pourra y découvrir différentes espèces d'arbres du monde entier, l'eucalyptus, l'araucaria, le ginkgo, une fougère arborescente, un palmier de Chine, des chênes, des arbres fruitiers, des séquoias d'Amérique, des

platanes hybrides, au cours de promenades commentées sur divers thèmes.

Chacune d'environ 50 minutes, ces promenades commenceront toutes les vingt minutes (sauf pendant les allocutions de Nathalie Arthaud).

